



Numéro national:

Numéro d'article:

page : 1 / 4

Liège, le 14 août 2018

Monsieur ,

Ceci est votre **avertissement-extrait de rôle²** à l'**impôt des personnes physiques** et taxes additionnelles pour vos **revenus 2017** (exercice d'imposition 2018). Nous avons calculé que votre solde est nul. **Vous ne devez donc pas payer d'impôt supplémentaire et vous ne recevrez aucun remboursement.**

Résultat du calcul :

€ 0,00

Si vous n'êtes pas d'accord avec ce résultat prenez contact avec votre bureau de taxation ou introduisez une réclamation. Vous trouverez plus d'information au verso de ce courrier.

Conservez soigneusement **cet avertissement-extrait de rôle**. Vous devrez peut-être prouver vos revenus, par exemple, pour demander des avantages sociaux (bourses d'étude, prêts sociaux, primes de logement ...).

> Vous pouvez toujours l'imprimer via MyMinfin.be.

² Conformément à l'article 136 de l'arrêté royal d'exécution du Code des impôts sur les revenus 1992.



Avez-vous des questions sur cet avertissement-extrait de rôle ?

Générales

Fin.belgium.be

• **Info ?** Voir "Particuliers" > "Déclaration d'impôts"

• **Formulaire de contact ?** Voir "Contact"

Contact Center : 0257 257 57

Tous les jours ouvrables entre 8 h et 17 h (tarif local).

Paieiment

Votre Infocenter Liège
(ou l'Infocenter de votre choix à rechercher sur fin.belgium.be > "Bureaux")

Rue de Fragnée 2 B 17
4000 Liège

tpcrrliege2@minfin.fed.be
Tél. 0257 257 57 (Contact Center)

Vous pouvez vous présenter de 9 h à 12 h.

Calcul

Votre bureau de taxation
Centre
P LIEGE DIV GESTION

Rue de Dison 134
4800 Verviers

p.liege.div.gestion@minfin.fed.be
Tél. : 0257 871 70

Vous pouvez vous présenter de 9 h à 12 h.

Mentionnez à chaque contact le numéro d'article ([REDACTED]) et votre numéro national ([REDACTED]).

Vous n'êtes pas d'accord avec cet avertissement-extrait de rôle ?

Erreurs et omissions simples ?

Contactez dès que possible votre bureau de taxation dont les coordonnées se trouvent ci-dessus.

Contestations fondamentales ?

Introduisez de préférence une **réclamation**. Vous devez introduire votre réclamation au plus tard dans les 6 mois³ :

- soit via **MyMinfin.be**
- soit par courrier : envoyez une réclamation motivée à :
PARTICULIERS LIEGE - Rue de Fragnée 2 B 80, 4000 Liège
 - décrivant clairement les motifs de votre réclamation;
 - écrite, datée et signée par vous-même ou par votre conjoint sur les biens duquel l'imposition est mise en recouvrement ou par un mandataire (joignez une procuration l'autorisant à agir en votre nom);
 - en mentionnant :
 - votre nom, adresse et numéro national et ceux de votre conjoint
 - en cas d'introduction par un mandataire : nom, adresse et qualité de votre mandataire
 - le numéro d'article ([REDACTED]), la commune ([REDACTED])

Si vous en faites la demande dans votre réclamation, vous pourrez être entendu.

Lors de la procédure de réclamation, vous pouvez demander la conciliation auprès du **Service de Conciliation Fiscale**, Boulevard du Roi Albert II 33, boîte 46 à 1030 Bruxelles : fax 0257 980 57 - conciliateurs.fiscaux@minfin.fed.be - www.conciliationfiscale.be

Délai de réclamation expiré ?

Dans un nombre limité de cas, vous pouvez encore demander un **dégrèvement d'office de l'imposition**. Vous devez en faire la demande dans un délai de 5 ans⁴. Prenez contact dès que possible avec votre service de taxation, dont vous trouverez les coordonnées ci-dessus. Dans ce cas également, vous pouvez faire appel au Service de Conciliation Fiscale (voir ci-dessus).

³ A partir du 3e jour ouvrable qui suit le 14/08/2018, ou, en cas d'envoi électronique, à compter du jour où l'avertissement-extrait de rôle a été mis à disposition.

⁴ A partir du 1er janvier de l'année au cours de laquelle l'impôt a été établi ou à partir du 1er janvier de l'exercice d'imposition dont relève l'impôt.

Résumé

Cette cotisation a été établie sur base des données qui figurent ci-après.
Veuillez vérifier si ces données sont correctes.

Données déclaration

Code	Donnée	Code	Donnée	Code	Donnée
1001	[REDACTED]				

Données administratives

1061	[REDACTED]	1084	[REDACTED]	1090	[REDACTED]
1288	[REDACTED]				

RESULTAT DU CALCUL

Solde € 0,00
Taux moyen d'imposition (%) [REDACTED]

DETAIL DU CALCUL

Détermination des revenus imposables

Revenu imposable globalement [REDACTED]

CALCUL DE L'IMPOSITION

Quotités exemptées
- montant de base [REDACTED]
Impôt de base [REDACTED]

Principal sur rev. impos. globalement [REDACTED]
Principal total sur
rev. impos. globalement et distinctement [REDACTED]

IMPOT FEDERAL
Impôt Etat réduit [REDACTED] X [REDACTED] % = [REDACTED]

IMPOT REGIONAL
Impôt Régional [REDACTED] X [REDACTED] % = [REDACTED]

IMPOT TOTAL
Impôt Total [REDACTED]
SOLDE IMPOT FEDERAL [REDACTED]
Solde Impôt Fédéral [REDACTED]
SOLDE IMPOT REGIONAL [REDACTED]
Solde Impôt Régional [REDACTED]

Total Solde Impôt Fédéral [REDACTED]
Total Solde Impôt Régional [REDACTED]
S O L D E [REDACTED]

Détail du calcul (suite)

Solde

€ 0,00
